

# Jeux dangereux : quand la vie des enfants bascule

Souvenez-vous. Vous avez 8 ans, dans la cour de votre école. On vous bande les yeux. Autour de vous, une nuée de bambins qui piaillent. Votre mission : les retrouver à tâtons. Oui, vous jouez à colin-maillard. Comme des générations avant vous. Et d'autres après. Un jeu séculaire, que tout le monde jugerait anodin. Et c'est le cas, si l'on respecte ses règles. La première : ne l'envisager que dans un terrain sans obstacle. Ni banc, ni caillou, ni poteau, ni arbre. Ni véhicule... « Chaque année, des enfants jouent à colin-maillard en bord de route. En région parisienne, un enfant est ainsi passé sous une voiture. Tous ses copains ont vu l'accident. Ils sont traumatisés à vie. Lui, il est mort. »

## Le verbe haut, la parole juste

Les yeux s'arrondissent. Le silence se fait. Dans la petite salle de l'école du Passage, les CE2, CM1 et CM2, accompagnés de leurs enseignantes, sont bouche bée. Il faut dire que Françoise Cochet a le verbe haut. L'exemple cinglant. Celui qui frappe les esprits. Et qui reste en mémoire. La parole juste de ceux que le destin affecte. En l'an 2000, elle perd un fils à cause du "jeu du foulard". Il avait 14 ans et demi. Dans la foulée, en 2002, avec d'autres familles concernées, elle crée "l'association de parents d'enfants accidentés par



Françoise Cochet, présidente de l'APEAS, explique la fragilité de la colonne vertébrale et de la moelle épinière aux élèves de l'école du Passage. Photo Le DL/Aurélië SOLEGER

strangulation" (APEAS), connue aujourd'hui sous le nom "Accompagner, prévenir, éduquer, agir, sauver". Depuis, elle écume les écoles de France et les salles de conférence, pour mener sa bonne parole : non, dans les cours de récréation ou dans les chambres des enfants, les jeux ne sont pas tous inoffen-

sifs. Loin de là, puisque certains peuvent se révéler mortels.

Alors Françoise Cochet déroule ses arguments, étayés de cas concrets. Principalement centrés sur les séquelles éventuelles : « La mort, ça ne convainc pas les enfants. Le handicap, si. Là, on arrive à leur faire passer la notion de danger extrême. »

## Ne surtout pas se taire

Avec des mots et des explications adaptés à chaque âge. Mercredi matin, au Passage, on a causé cerveau, colonne vertébrale, moelle épinière et ventre. Comme autant de parties du corps à protéger.

Car jouer à la bagarre ou au catch, tacler violemment un copain ou lui porter un coup peut avoir de graves conséquences. « En jouant, un garçon est passé au-dessus de l'épaule d'un de ses camarades. En tombant, il s'est fracturé les vertèbres du cou. Aujourd'hui, il est dans un fauteuil roulant. Il ne peut plus bouger que sa tête. Sa vie a basculé en une fraction de seconde et on ne pourra pas le réparer. » Puis c'est le circuit de la respiration qui a été détaillé. Pour que les jeunes comprennent que l'empêcher, c'est mettre gravement sa vie en danger. « En étant informés, les enfants seront beaucoup plus vigilants. L'explication est dissuasive. Sensibilisés, ils auront davantage le réflexe de dire non, de prévenir des adultes s'ils étaient témoins de telles pratiques. Ou même de résister à la pression du groupe. Pour dire non sans avoir le sentiment de passer pour une poule mouillée », détaille encore Françoise Cochet. Et c'est bien ce qu'il faut retenir : expliquer les jeux dangereux à ses enfants n'engendrera pas d'attirance éventuelle. Le silence, par contre, peut être propice à toutes les expérimentations.

Aurélië SOLEGER

L'APEAS lance un appel : l'association recherche des bénévoles, notamment des personnes qui ont une formation médicale (infirmières, médecins, pompiers...) et un sens pédagogique, car ils seront amenés à faire des interventions auprès des scolaires. Vous vous sentez concernés ? Alors rendez-vous sur le site internet [www.jeudufoulard.com](http://www.jeudufoulard.com) Par ailleurs, si vous souhaitez soutenir l'APEAS, la cotisation est fixée à 10 € par an.

## L'INFO EN +

### UNE INITIATIVE INTERCOMMUNALE

C'est le CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) des Vals du Dauphiné qui a mené, toute cette semaine, une campagne de sensibilisation concernant la pratique des jeux dangereux, avec la collaboration de l'APEAS ("Accompagner, prévenir, éduquer, agir, sauver"). Françoise Cochet, présidente de cette association et maman d'une victime, est venue témoigner à Chimilin, au Passage et à La Tour-du-Pin.

### COMMENT FAIRE INTERVENIR L'APEAS ?

Vous êtes élus, enseignants, directeurs d'école, infirmières scolaires, médecins, familles concernées par le sujet et vous souhaitez faire intervenir l'APEAS dans votre commune : alors il vous suffit de contacter le CISPD des Vals du Dauphiné. Voici l'adresse mail de la structure : [cispd@valsduDauphine.fr](mailto:cispd@valsduDauphine.fr)

### POUR EN SAVOIR PLUS

□ Il suffit de se rendre sur le site internet de l'APEAS : [www.jeudufoulard.com](http://www.jeudufoulard.com)  
□ Ce site recense et explique les différents types de jeux dangereux (jeu du foulard, de la tomate, d'agression, catch, "blue whale challenge", usage de médicaments, d'aérosols, d'hypnose...), informe sur le harcèlement scolaire, recense des témoignages. Et détaille les dispositifs de prévention qui existent.

## LE CHIFFRE

**4** ou 5 : c'est, selon Françoise Cochet, présidente de l'APEAS, le nombre de cas de décès par an, en France, aujourd'hui, occasionnés par le "jeu du foulard". « Ce chiffre se portait à 25 au début des années 2000. Ceci dit, les statistiques sont très difficiles à obtenir, car les décès par jeux dangereux sont classifiés sous les termes de "suicides" ou "d'accidents domestiques". Nous nous battons pour faire changer cela. »